

## PLAN DE COURS

# GGR-1052 : Tourisme culturel

NRC 81627 | Automne 2021

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

La gestion d'une organisation exige une approche qui lui est propre en raison de la particularité des produits ou des services qu'elle offre, des individus qui la mettent au monde et qui y travaillent et des raisons qui amènent les visiteurs à utiliser ses produits et services. Ce cours initie l'étudiant aux outils d'analyse et de gestion de la culture comme « produits » touristiques. Analyse de la gestion et de l'offre des produits de tourisme culturel (typologie des produits culturels; particularités des produits selon leurs valeurs intrinsèques, de la création et de la conservation; particularités de la gestion des produits culturels du point de vue de l'administration, de l'organisation et de la mise en marché).

Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Sous la supervision de Pascale Marcotte

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=132518>

## Coordonnées et disponibilités


Mathieu St-Pierre

*Enseignant*

[mathieu.st-pierre.1@ulaval.ca](mailto:mathieu.st-pierre.1@ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	4
Charge de travail et calendrier .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Lexique .....	6
Typologies de produits et de visiteurs .....	6
Une mémoire près de chez vous .....	6
La culture populaire en sites populaires .....	6
Étude de cas sur le thanatourisme .....	7
Examen .....	8
Barème de conversion .....	9
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	9
Évaluation de l'enseignement .....	9
Absence aux examens .....	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	10
Évaluation de l'enseignement .....	10
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>10</b>
Matériel obligatoire .....	10
Site web de cours .....	11
Matériel complémentaire .....	11
Portail thématique de la Bibliothèque .....	11
Spécifications technologiques .....	11
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>11</b>
Bibliographie .....	11

# Description du cours

---

## Introduction

Le tourisme culturel est une pratique touristique, mais aussi un sujet d'étude qui a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Festivals, quartiers historiques, aménagements urbains spectaculaires, institutions muséales font partie de ces produits touristiques et culturels fréquentés par les touristes, soutenus par les organisations et les gouvernements, et scrutés par les chercheurs.

Ce cours vise à faire comprendre les raisons pour lesquelles ces produits et ces pratiques touristiques sont maintenant sous la loupe des différents acteurs. Quelles sont leurs caractéristiques ? Pourquoi méritent-ils une approche particulière ?

Bienvenue !

## But

Comprendre les particularités associées au tourisme culturel : ceux qui le pratiquent, ceux qui en permettent l'émergence, ceux qui le soutiennent.

## Objectifs généraux

- Conscientiser l'étudiant aux relations complémentaires et contradictoires entre le tourisme et la culture (création-standardisation ; artistique-industriel ; identitaire-commercial; authenticité-divertissement ; privé-public);
- Déterminer les caractéristiques propres aux produits de tourisme culturel (valeurs, intégration au territoire, propriété, commercialisation)
- Analyser le comportement des touristes culturels (profil et typologie ; tendances et motivations)
- Connaître les différents types de produits touristiques culturels
- S'initier aux méthodes de recherche de tourisme culturel

## Approche pédagogique

Le cours est principalement basé sur des présentations magistrales, effectuées par le professeur et des lectures.

D'autres formes d'enseignement seront aussi utilisés:

- échanges sur le forum;
- travaux individuels ou de groupe;
- étude de cas;
- conférences retransmises par vidéo.

## Modalités d'encadrement

Le forum de discussion vous permet d'échanger et de poser des questions à l'ensemble des étudiants du groupe. L'enseignant répondra, au besoin, aux questions restées sans réponse. L'enseignant répondra également aux questions par courriel et sera disponible, sur rendez-vous, pour des rencontres téléphoniques, en personne (à l'Université Laval) ou à distance.

La prise de rendez-vous s'effectuera par courriel et vous êtes prié d'indiquer dans votre message les questions dont vous souhaitez discuter.

Les travaux corrigés et commentés seront remis aux étudiants, et ces commentaires serviront de rétroactions aux apprentissages.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la présence aux activités pédagogiques, les lectures obligatoires, les exercices et les évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire, incluant la présence au cours, est d'environ 9 heures. Des lectures peuvent compléter la matière du cours.

Prendre note que les dates prévues pour la présentation des thématiques peuvent changer.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">1. Introduction au cours de Tourisme culturel</a>	30 août 2021
<a href="#">2. Tourisme et culture ; complémentarité et contradiction</a>	6 sept. 2021
<a href="#">3. Les produits de tourisme culturel</a>	13 sept. 2021
<a href="#">4. Les produits de tourisme culturel (la ville)</a>	20 sept. 2021
<a href="#">5. Les produits d'interprétation et de médiation culturelle</a>	27 sept. 2021
<a href="#">6. Les visiteurs</a>	4 oct. 2021
<a href="#">7. Les visiteurs</a>	11 oct. 2021
<a href="#">8. Tourisme de mémoire</a>	18 oct. 2021
<a href="#">Semaine de lecture</a>	25 oct. 2021
<a href="#">9. Thanatourisme (Dark tourism)</a>	1 nov. 2021
<a href="#">10. Tourisme de contenu</a>	8 nov. 2021
<a href="#">11. Tourisme et patrimoine</a>	15 nov. 2021
<a href="#">12. Tourisme créatif et acteurs du tourisme culturel</a>	22 nov. 2021
<a href="#">13. Financement et bénévolat</a>	29 nov. 2021
<a href="#">Examen</a>	6 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations


Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération

<b>Travaux (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>55 %</b>
Lexique	Dû le 24 sept. 2021 à 23h59	Individuel	15 %
Typologies de produits et de visiteurs	Dû le 15 oct. 2021 à 23h59	Individuel	25 %
Une mémoire près de chez vous	Dû le 29 oct. 2021 à 23h59	Individuel	15 %
<b>Forum (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>10 %</b>
La culture populaire en sites populaires	Du 30 août 2021 à 00h00 au 3 déc. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
<b>Évaluation (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>35 %</b>
Étude de cas sur le thanatourisme	Du 1 nov. 2021 à 00h00 au 7 nov. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
Examen	Du 6 déc. 2021 à 00h00 au 12 déc. 2021 à 23h59	Individuel	25 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives


---

### Lexique

Date de remise :	24 sept. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR1052 Lexique instructions.docx</a> (60,7 Ko, déposé le 16 juil. 2021)


---

### Typologies de produits et de visiteurs

Date de remise :	15 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR1052 Instructions typologies.docx</a> (58,11 Ko, déposé le 16 juil. 2021)

---

### Une mémoire près de chez vous

Date de remise :	29 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR1052 Travail mémoire A2021.docx</a> (55,71 Ko, déposé le 16 juil. 2021)

---

### La culture populaire en sites populaires

Titre du forum :	<a href="#">La culture populaire en sites populaires</a>
Période de contribution :	Du 30 août 2021 à 00h00 au 3 déc. 2021 à 23h59

Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 %  
Directives de l'évaluation :  
Durée : du début de la session jusqu'au 3 décembre 2021  
Pondération : 10% (5% par intervention)

Vous devez faire **deux** interventions sur le forum du cours « La culture populaire en sites populaires » concernant une production, un univers ou un (des) auteur(s) de la culture populaire qui sont utilisés pour attirer des touristes vers une destination.

Une **production** peut être : un film, un livre, une chanson, un album, une bande dessinée, un animé, un jeu vidéo, un conte, une légende, une pièce de théâtre, etc.

Un **univers** dépasse une seule production et parfois un seul média (par exemple : Harry Potter étant en livres, en films et en pièce de théâtre).

Parfois des **auteurs** de la culture populaire sont également utilisés par des destinations touristiques (c'est plus le cas pour les musicien(ne)s et dans le monde littéraire).

Vous devez présenter la façon dont l'élément traité (production, univers ou auteur(s)) est utilisé à la destination.

Le texte doit avoir environ **500 mots** et contenir une brève description de l'élément de la culture populaire ainsi que du site touristique. Ensuite, un commentaire doit être élaboré.

Quelques suggestions (**facultatifs**) pouvant orienter votre commentaire :

Pourquoi cette destination a été choisie? Était-ce le meilleur choix et pourquoi?

Est-ce qu'il y a des incohérences entre la fiction et la réalité du site?

Comment les touristes perçoivent le site?

Comment ce site est-il mis en tourisme ?

Quels moyens de médiation mobilisés vous semblent particulièrement adaptés pour ce site.

Précisions :

**Vous ne pouvez pas** prendre une destination déjà traitée dans le forum, mais il est possible de prendre la même production, univers ou auteur(s) si une autre destination lui est rattachée.

**Vous ne pouvez pas** prendre deux fois le même type. C'est-à-dire que vous ne pouvez pas, par exemple, faire deux fois une intervention sur un univers, vous devez diversifier (exemple, une intervention sur un univers et une autre sur des auteurs).

Également, **vous ne pouvez pas** prendre deux éléments intimement liés, par exemple, vous ne pouvez pas prendre l'univers d'Harry Potter et, pour la seconde intervention, prendre l'auteur J. K. Rowling.

---

## Étude de cas sur le thanatourisme

Titre du questionnaire : [Étude de cas thanatourisme](#)  
Période de disponibilité : Du 1 nov. 2021 à 00h00 au 7 nov. 2021 à 23h59  
Tentatives : 1 tentative permise  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 %

Directives :

Pondération : 10%

Durée : 1h30


Cette évaluation consiste à faire l'analyse critique d'un cas de thanatourisme dans le monde. Le cas en question et certaines questions seront exposés lors de l'ouverture du questionnaire. Vous devrez alors y répondre le plus exhaustivement possible. Vous disposez de 1h30 pour compléter le questionnaire.

Vous devrez démontrer les connaissances acquises depuis le début de la session et surtout celles acquises dans le module 8 (Tourisme de mémoire) et le module 9 (thanatourisme). **Il est fortement conseillé d'avoir complété ces modules (vidéo et lectures) avant de faire cette évaluation.**

Vous avez le droit à vos notes et aux différents textes.

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de fin de l'examen.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf) 

---

## Examen

Titre du questionnaire :	<a href="#">examen</a>
Période de disponibilité :	Du 6 déc. 2021 à 00h00 au 12 déc. 2021 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Directives :	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'examen se fait individuellement.</li></ul>

L'examen représente 25 % de votre note finale. Il est calculé sur 100 points.

Vous avez droit à l'ensemble de vos notes de cours (Ppoint et textes), et à votre ordinateur pour les consulter.

Pendant la séance d'examen :

L'examen est d'une durée de 2h50.

Vous devez répondre dans les espaces prévus. Vous pouvez utiliser un style télégraphique, mais assurez-vous que votre réponse reste claire.

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de fin de l'examen.



Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf) ↗

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> ↗

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Aucun ouvrage n'est exigé pour ce cours, mais des lectures obligatoires sont accessibles (pdf ou liens internet) dans les modules de la section Contenu et activités, onglet Lecture.

## Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante :[www.portaildescours.ulaval.ca](http://www.portaildescours.ulaval.ca)

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend : les notes de cours (en format pdf) les exercices les références (liens web, glossaire et bibliographie)

## Matériel complémentaire

Pour apprendre à citer vos sources :

<https://www.bibl.ulaval.ca/services/citation-de-sources>

## Portail thématique de la Bibliothèque

Commencer vos recherches par Sofia est également utile pour trouver des articles scientifiques disponibles en ligne :

<https://www5.bibl.ulaval.ca/> 

Quelques banques de données accessibles par la bibliothèque :

[ABI/INFORM Complete](#) (plutôt gestion)

[Cairn](#) (en français)

[Urban studies abstracts](#) (études urbaines)

[Taylor & Francis online](#) (sciences sociales)

[Sage journals online](#) (sciences sociales)

[Web of science](#) (tout terrain !)

## Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit

## Médiagraphie et annexes

---

### Bibliographie

Les références seront publiées dans les notes de chaque séance.

Pour les médias professionnels en tourisme :

<http://www.tourmag.com/> 

<http://www.lechotouristique.com/> 

<http://tourismexpress.com/> 

<http://veilletourisme.ca/> 

<http://www.veilleinfotourisme.fr/> 